



FORMATION
KINÉSIOLOGIE
APPLIQUÉE
PROFESSIONNELLE

Livret d'accueil des stagiaires

1. L'organisme de formation :

APPKINESIO est une association basée en Occitanie à Toulouse. Créé en 2019 par des ostéopathes formés en Kinésiologie Appliquée Professionnelle. L'objectif principal est de proposer une formation de qualité en **KINÉSIOLOGIE APPLIQUÉE PROFESSIONNELLE** exclusivement aux **Ostéopathes D.O.** et aux **Chiropracteurs DC.**

2. Nos offres de formation

Nos propositions de formations concernent essentiellement les **Ostéopathes D.O.** et les **Chiropracteurs DC.** Nous mettons en place des actions de formation répondant au modèle éducatif socioconstructiviste dans lequel l'adulte apprenant pourra retrouver et développer ses outils, en découvrir d'autre, mais surtout les mobiliser en toute cohérence. Ces actions de formation ont pour but d'aider le participant à déployer ses compétences acquises dans son travail au quotidien.

3. Notre engagement qualité :

- L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé.
- L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires,
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation
- La qualification professionnelle et la formation continue du personnel chargé des formations,
- La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

La formation est évalué de manière formative (questions/réponses, jeux formatifs, mises en situations, etc.) et/ou de manière sommative afin

d'attester du niveau de connaissances, de compétences acquis en fin de formation.

Nous demandons également à l'apprenant de remplir un questionnaire de satisfaction sur l'ensemble de la formation, relativement au contenu et au déroulement de la session.

4. Les méthodes pédagogiques :

Nos formations sont axées sur la pratique. Nous privilégions les petits groupes à fin d'optimiser la qualité des échanges entre le formateur et les professionnels. Les apprenants sont au cœur de la formation, c'est sur leur participation et leur expérience que le formateur s'appuie pour venir compléter ou corriger les connaissances et les pratiques.

5. Les moyens pédagogiques

Les formations se déroulent sur la base d'un support PowerPoint. Chaque participant aura dès le début de stage un support en format « .pdf ».

6. Logistique

Les formations ont lieu dans des salles de séminaires, généralement au sein de complexes hôteliers. Le nombre de stagiaires n'excèdera pas 20 participants.

7. Situation géographique

Le siège APPKINESIO est situé au 4BIS, RUE JOSEPH VIÉ à Toulouse. Toutes les formations sont cependant dispensées dans des salles louées pour l'occasion en France Métropolitaine.

8. Informations sur la formation

Les horaires de formation sont de 9h00 à 13h00 puis de 14h00 à 18h00. Pendant les heures de formation, les téléphones portables sont invités à ne pas solliciter leur propriétaire, sauf cas de force majeure avec accord préalable du formateur. Selon le déroulé de la formation, une pause de 15 minutes sera aménagée dans la matinée puis dans l'après-midi. Les repas de midi ne sont pas pris en charge par APPKINESIO.

9. Droits et devoirs du stagiaire

Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer. Chaque stagiaire est tenu au respect de la discrétion professionnelle (à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement). Chaque stagiaire se doit de respecter des règles d'hygiène et de civilité.

10. Information sur les droits d'auteur

Dans le cadre de formations, APPKINESIO met à la disposition d'utilisateurs des supports électroniques. L'utilisateur de ces supports s'engage à respecter la propriété intellectuelle de la formation et est

informé que toute violation du droit d'auteur sera poursuivie judiciairement par le formateur.

11. Règles de sécurité

Les stagiaires devront veiller à leur sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation. Tout accident ou incident survenu à l'occasion de la formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou par les personnes témoins au responsable de la formation ou à son représentant. Les consignes d'incendie, notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours, sont affichées dans les locaux de formation de manière à être connues de tous les stagiaires. Ces derniers sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par le formateur ou son représentant.

Bons stages



App Kinesio